



Mission régionale d'autorité environnementale

Grand Est

**Information de la Mission régionale
d'autorité environnementale (MRAe) Grand Est
sur le dossier de centrale photovoltaïque à Beurey (10),
porté par la société QAIR**

n° portail pétitionnaire : 003608/AP

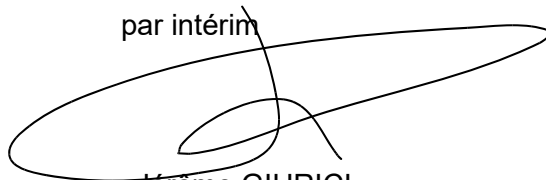
Vous avez transmis pour avis de l'autorité environnementale le dossier de centrale photovoltaïque de Beurey (10), reçu le 10 juin 2025.

Je vous informe que la Mission régionale d'autorité environnementale ne s'est pas prononcée dans le délai réglementaire prévu par l'article R.122-7 II du code de l'environnement.

Cette information sur l'absence d'avis de l'autorité environnementale est à porter à la connaissance du public. Elle figure sur le portail de l'évaluation environnementale.

Fait à Metz, le 11 août 2025

Le Président de la Mission Régionale
d'Autorité environnementale,
par intérim

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Jérôme GIURICI